

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARRETE DE REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT DANS LES VOIES DE MESNIL-ROC'H

TITRE D'OCCUPATION VALANT PERMISSION DE VOIRIE

Le Maire de la Commune de MESNIL-ROC'H (Ille-et-Vilaine),

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, le Code de la Route,

Vu, l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation routière,

Considérant que, pour des raisons de sécurité et en regard des travaux sur le réseau d'assainissement réalisés par l'entreprise BETP de MORDELLES pour le compte de SUEZ, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement, sur le domaine public communal de Mesnil-Roc'h.

A R R E T E

Article 1er :

Du 11/03/2024 à 9 heures, au 13/04/2024, à 17 heures en raison des travaux sur le réseau d'assainissement réalisés par l'entreprise BETP de MORDELLES, des mesures de sécurité pourront être mises en place à savoir,

- Chaussée rétrécie
- Stationnement interdit au droit du chantier
- Protection pour les piétons circulant près du chantier.
- Circulation alternée par feux tricolores
- Vitesse limitée à 30km/h

Ces mesures seront mises en place par l'entreprise BETP

Lieu d'intervention :

- 15 Rue Charcot - Lanhélin – 35720 Mesnil Roc'h

Article 2 :

A l'issue des travaux réalisés dans les règles de l'art, l'occupant a l'obligation de restituer l'ouvrage dans un état conforme à la réglementation en vigueur. Un PV de fin de travaux au format numérique devra être transmis au service voirie de la commune de Mesnil Roc'h.

La présente autorisation ne dispense pas le pétitionnaire de vérifier auprès du guichet unique la présence de canalisations et d'adresser aux gestionnaires de réseaux concernés une déclaration de projet de travaux (D.T.).

Article 3 :

Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté,

Qui sera transmis à :

- Monsieur le Sous – Préfet de Saint Malo
- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Combourg,

Et notifié à :

- L'entreprise BETP (M. MARQUER)



FAIT A MESNIL-ROC'H,
Le 14/02/2024
Mme Le Maire
Christelle BRÖSSELLIER



Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



N° 14024*01

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : BETP Prénom : _____
Dénomination : BRETAGNE ENVIRONNEMENT TP Représenté par : MR MARQUER
Adresse Numéro : 10 Extension : _____ Nom de la voie : ALLEE GALLO ROMAINE
Code postal 35310 Localité : MORDELLES Pays : FRANCE
Téléphone 0699401815 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____
Courriel : _____ betp @ neuf.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : SUEZ Prénom : _____
Adresse Numéro : 18B Extension : _____ Nom de la voie : RUE BLAISE PASCAL
Code postal 35580 Localité : GUICHEN Pays : _____
Téléphone 0630521256 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____
Courriel : _____ @ _____

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° _____ Route nationale n° _____ Route départementale n° 73 Voie communale n° _____
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : _____ + _____ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : _____ + _____
Adresse Numéro : 15 Extension : _____ Nom de la voie : RUE CHARCOT
Code postal 35310 Localité : LANHELIN

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence : _____
Description des travaux : REPARATION BRANCHEMENT EAUX USEES
Date prévue de début des travaux : 11/03/2024 Durée des travaux (en jours calendaires) : 2

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 3 Date de début de réglementation 11/03/2024
Restriction sur section courants Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue _____
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) _____

Interdiction de :

Circuler	Stationner	Dépasser
Véhicules légers <input type="checkbox"/>	véhicules légers <input type="checkbox"/>	véhicules légers <input type="checkbox"/>
poids lourds <input type="checkbox"/>	poids lourds <input type="checkbox"/>	poids lourds <input type="checkbox"/>

Vitesse limitée à : km/h
Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....
.....
.....

Autres prescriptions : **TRAVAUX EN DEMI CHAUSSEE**

.....
.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :
Dénomination : Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :@.....

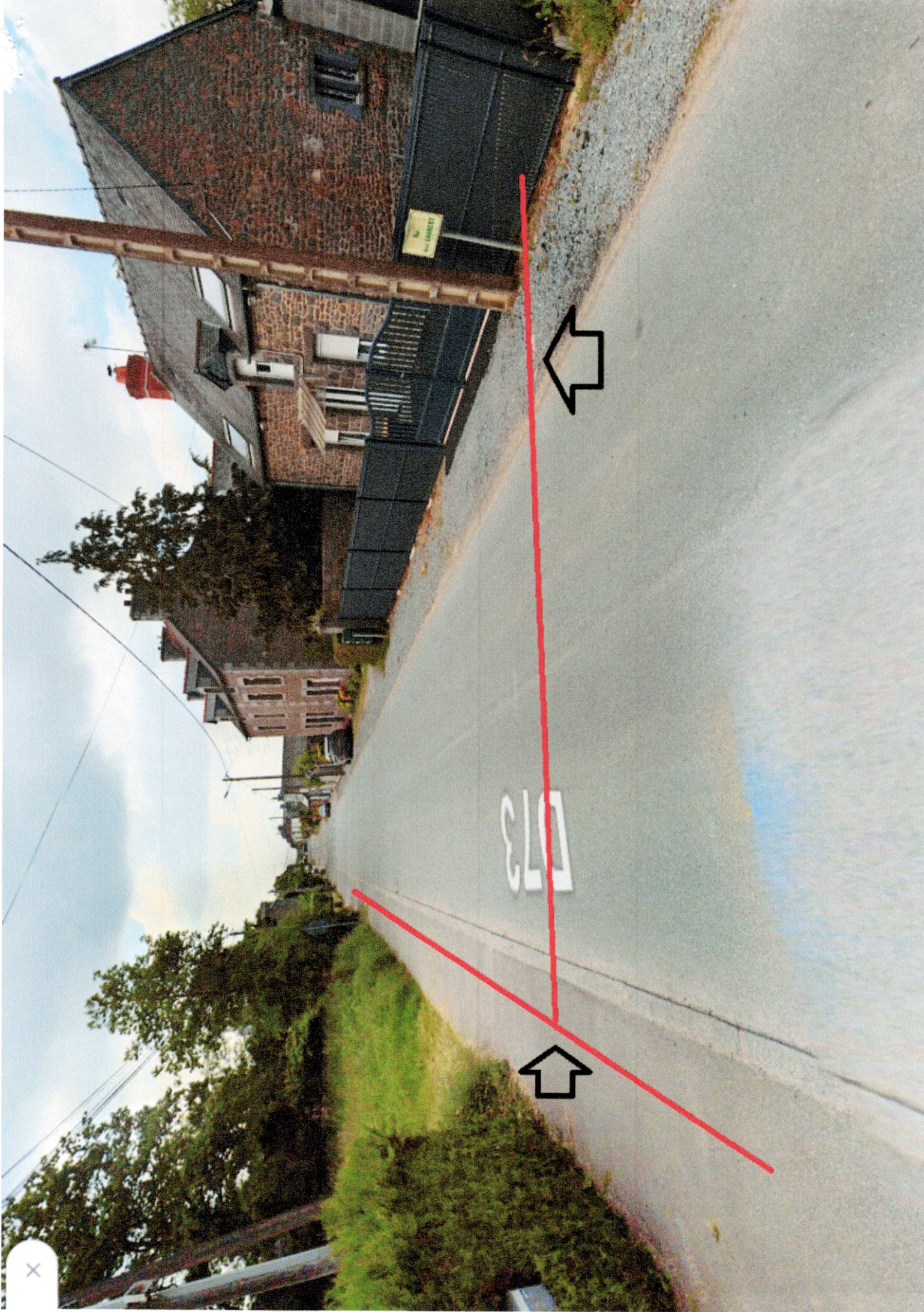
Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêt est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/500^{ème} Schéma de signalisation
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

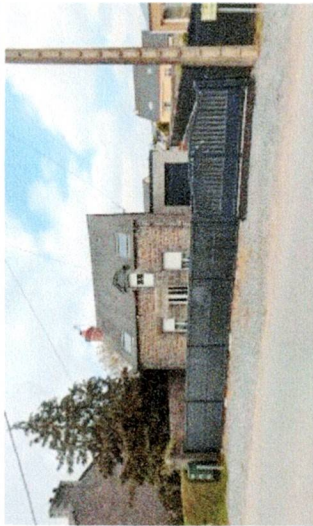
J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : **05/03/2024**
Nom : **MARQUER** Prénom : **ERIC** Qualité : **GERANT**





Images ©2024 Maxar Technologies, Données cartographiques ©2024 20 m



15 Rue Jean Charcot

Construction

-  Itinéraires
-  Enregistrer
-  À proximité
-  Envoyer vers un téléphone
-  Partager

 15 Rue Jean Charcot, 35720 Mesnil-Roc'h

Photos

